L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 26 MAI.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

[illegible] du Nord—

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 25 juin.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 1er juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 15 juin.
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 29 juin.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York, ou à L. GRAND & Cie, Agent, Gallier Court, Lodge St., N.-O.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

	De Brême.	De la N.-Orléans.
HANOVER	27 Janvier	2 Mars.
HANOVER	24 Février	6 Avril.
FRANKFURT	24 Avril	1er Juin.

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant, à la Havane, au Hâvre et à Southampton pour débarquer et recevoir des passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ... $90 en or.
Entrepont ... 45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême:

Chambres ... $90 en or.
Entrepont ... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ... $25 en monnaie courante.
Entrepont ... 20

Les consignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No. 60 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN ... Capt. Thos. Halsey,
GEN. MEADE ... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES ... Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI ... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS ... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. R. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer WESTERN METROPOLIS, H. S. Quick, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, MANCHE 2 juin, à 8 h. A. M.,

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres ... $60 00.
Entrepont ... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent se reliant à la ligne de steamers de Cunard, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer UNITED STATES suivra et partira SAMEDI 8 juin à 8 h. A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. 160.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 1er juin, à 8 heures A. M.

Passage ... $50.

Ce steamer prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane—Départ, SAMEDI, 1er juin, à l'heure du soir. Le beau steamer de première classe, JUNIATA, capt Catharine,

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer YAZOO capt Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

Union Insurance Company of New-Orleans

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1872

Sur risques d'incendies	$108,821 29	
Sur risques de rivières	22,028 34	
Sur risques de mer	15,230 11	
[illegible]	$146,081 75	
[illegible] primes	2,225 44	
Montant net des primes		$146,066 31
Pertes payées dans l'année		
Pertes par les incendies	$22,682 79	
Pertes sur les rivières	16,288 21	
Pertes sur mer	14,413 12	
	$53,626 [illegible]	
Réassurances	7,117 06	
Dépenses, escompte et intérêts	7,860 50	
Taxes	5,061 50	
Salaires	16,302 83	
[illegible] pour risques non expirés	22,702 00	$112,920 82
		$33,064 49

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets garantis	$24,444 62
Prêts sur hypothèque	14,[illegible]
Billets à recevoir pour primes	16,899 91
Actions, fonds et autres obligations	177,139 83
Propriété foncière	7,239 26
Primes en voie de recouvrement	20,479 29
En caisse	42,761 66
	$311,456 10

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce huitième jour de mai 1872.

JAS. FAHEY, Notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de dix piastres par action—dividende qui sera payé à dater du 8 du courant.

— DIRECTEURS —

A. Elmer Bader,	A. Chiapella,
L. F. Générès,	L. Moulor,
W. B. Schmidt,	R. W. Adams,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
Ed. Burthe,	F. Laborde,
A. Tertrou,	A. Giraud,
J. Bayle,	B. Saloy.

9 mai—1m

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 122 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital ... $1,000,000
Souscrit ... 700,000

A. ELMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Elmer Bader,	M. Frank,
W. B. Schmidt,	W. Davis,
Louis Schneider,	Th. Lilienthal,
J. M. Schwartz,	Frank Roder,
F. Rickert,	[illegible]
Ch. Engstfeld,	[illegible]
Jacob Hassinger,	[illegible]
G. L. L. Mayer,	[illegible]
B. L. Nadal,	[illegible]
Louis Schwartz,	[illegible]
B. Sieg,	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MAI 1872.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès de quelques-unes, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A
Ader (Mme Veuve) née Rogues
Ailliaud Louis
Amet Pierre
Avenard Honoré (cordonnier)
Anderson (Mme) née David

B
Bondre (les époux)
[illegible] (Mme)
[illegible] Jean
[illegible] Charles

C
[illegible] Vincent
[illegible]
[illegible] (Mme)
[illegible] Antoinette (Mme)

D
Durand Marguerite et Louise (les sœurs)
Dubreuil (les époux)
Dumont (Mme Veuve) née [illegible]
[illegible] (Mme) née Brun

F
Ferez François
Fais, Louis et Arthur (les sœurs)
Folio (Mme Veuve) née [illegible]

G
Guérin, Auguste et François [illegible]
Greviere (Mme)
[illegible] Auguste
Grand Guillaume

H
Hugh Hopkins

L
Lanne Gustave
Lambert Adolphe
Lacroix [illegible] Jean
[illegible]
Lebon Louis (boulanger)

M
Mouret Jacques
Mourdoulou Prosper

P
Poisson Charles
[illegible]

[illegible]

V
Vergnes [illegible]
Wasame [illegible]

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne:

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
I. C. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Matagorda,	Morgan,
St. Mary,	Whitney,	Mary.

POUR INDIANOLA.

Via le Brashear, le Chemin de fer de Morgan et la Nlle-Orléans.

I. C. HARRIS, Capitaine E. P. Farwell,

Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger, le

MERCREDI 29 mai.

[illegible]

Le steamer Whitney recevra le fret de Galveston et partira Samedi 18 courant.

Les connaissements doivent être signés le soir précédant le jour du départ.

Le steamer Josephine recevra le fret pour Galveston et partira Mardi 28 courant.

Pour Brazos Santiago, via Aransas Bay et Rockport, St-Mary et Fulton.

Via le Chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Le steamer en fer

MARY,

Jas. Brown, commandant.

Part de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger le

MERCREDI 29 mai.

Le fret est reçu au dépôt de Morgan au pied de la rue Esplanade ancien dépôt Pontchartrain.

Le fret pour Corpus Christi est débarqué au wharf d'Aransas.

Le fret pour St-Mary et Fulton est débarqué à Rockport.

L'allège à Brazos Santiago aux frais et aux risques des consignataires.

Pour Galveston, ports intérieurs, pour les passagers, etc. la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anna, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

JOSEPHINE,
MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY,
Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK,
JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Excursions du Dimanche

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

très fin marcheur, à basse pression et bateau de la malle des Etats-Unis, capitaine Wm Hanover, commencera ses excursions du dimanche à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, dimanche prochain, 5 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix du passage, aller et retour, une piastre.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, No 18 et 20 de la rue de l'Union.

Voyage d'Agrément à Carrollton,

ALLER ET RETOUR.

TOUS LES DIMANCHES.

Le magnifique steamer à basse pression FRANCES, de l'ancienne ligne du Lac et de Mobile, de Morgan, fera les voyages de Carrollton, aller et retour, pour l'agrément des personnes qui désireront faire une Délicieuse Excursion sur le fleuve, au prix réduit de 25 cts pour aller et retour pour le tout.

Les passagers prendront le train au Dépôt, au pied de la rue du Canal, à 8 heures P. M., et le Frances au wharf, au pied de la rue Calliope, à 4 heures et quart P. M. Le Frances quittera le wharf de Carrollton à 6 heures P. M., s'arrêtant à Westwego pour prendre les passagers de Donaldsonville.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant Général.

10 mai—au 1er juin

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle des Etats-Unis.

CAMELIA,

[illegible] fin marcheur, à basse pression, [illegible] pour les passagers [illegible] LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du [illegible] le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant ce[illegible]

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, Sam Aylas, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 138 Commune.

ATTAKAPAS.

Pour St-Martinville, Fausse Pointe, Nlle-Ibérie, Jeannerette, Franklin, Pattersonville, Bayou Chêne, Centreville, et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la rivière Atchafalaya, le bateau à vapeur

IDA.

J. P. Forgay, capitaine.

Partira MERCREDI, 29 mai, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. E. CARLIN, agent, 4 Tchoupitoulas. ou à A. SMITH, 19, rue Toulouse.

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas—Départ tous les JEUDIS, à cinq heures P. M. pour les Opelousas, Washington, Port Barre, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bon bateau à vapeur le

ERIMA.

C. C. PICKETT, Capitaine,

A. MEYNIER Sr., Clerk

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PEERLESS, [illegible] capitaine, H. Broad, Commis J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EFFLER, Agents, No 126 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les débarcadères du Bayou Boeuf.

13 mars

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

9 mai—3m E. O. MELANÇON, 11, rue Conti

Paquebot semi-hebdomadaire de la Côte et de Lafourche.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 5 heures A. M.—Pour tous les débarcadères de la Côte, Donaldsonville, et tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport. Le beau bateau à vapeur HENRY TETE, capitaine Jos. Dalferes, commis M. H. Landry. Retour: il partira de Thibodaux les MARDIS, à midi, et les SAMEDIS, à 6 heures du matin. Il descend la Côte, pendant le jour, tous les DIMANCHES et MERCREDIS. Sa devise est: "soin, attention et satisfaction à tous." Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. G. LANDRY, Secrétaire, No 8 de la rue Conti.

Un commis sera toujours au pied de la rue Conti pour recevoir le fret. 20 nov—6m

Paquebot régulier du Bayou Lafourche. Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures du soir.

Pour Thibodauxville, Paincourtville, Napoleonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport, et tous les débarcadères intermédiaires des bayous Assomption et Lafourche. Le bateau à vapeur, d'un tirant d'eau, FAMLEQUAR, capitaine Frank Dalferes, S. S. Streck, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 15 nov

Paquebot de la Côte d'en bas.

Jours de départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Pour la Pointe-à-la-Hache, la Quarantaine, [illegible] et tous les points intermédiaires de la Côte d'en bas. Le beau bateau à vapeur

SALLIE V.,

Capt. A. P. Jeandreau. Jos. L. Titus, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

A. R. VERRET,

12 mars— No 122 rue de la Vieille-Levée.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau: Rue St-Pierre, No. 5 (Maison Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANIER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, Jos. Mizzi,
M. A. Llambias, Ernest Fraget,
B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis,	J. Faber,
A. Socola,	E. Demestre,
[illegible]	S. Cambon,
[illegible]	P. H. Menessaux
M. A. Llambias,	Ernest Fraget,
Jos. David,	F. Ruttalere,
F. Janfroid,	F. Schumacher
[illegible]	B. Saloy,
[illegible]	J. B. Séhari,
[illegible]	J. Newhauser,
[illegible]	Jos. Mizzi

M. Drucheviski.

11 juin—1an 1D

Feutre d'Irlande à Toits.

Couvertures pour le Feutre à Toits, l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

[illegible]

J. G. LINGHAM agent
Au No 15 de la rue Union.

Workingmen's Accommodation Bank.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette Association seront: "The Workingmen's Accommodation Bank" et son existence sera de vingt-cinq ans à partir de la date de cet acte.

ARTICLE DEUX.

Le but de cette Association est de faire les affaires de banque, en escomptant des comptes, des billets et autres titres de crédit, en recevant des dépôts, en achetant et vendant, et en prêtant de l'argent, en espèces et en barres, des lettres de change, des propriétés foncières, et en exerçant tous les pouvoirs qui sont maintenant ou qui pourront être plus tard autorisés par la loi.

ARTICLE TROIS.

Le domicile légal de cette Association sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE QUATRE.

Le capital-actions de la dite Association sera de cinq cent mille dollars ($500,000) divisé en vingt mille actions, de vingt-cinq dollars chacune, lesquelles actions devront être payées de la manière suivante: Deux dollars par action, en souscrivant et cinquante cents par action et par chaque des quarante-six semaines subséquentes.

Tout actionnaire qui ne fera pas honneur aux engagements dits, recevra trente jours après cette échéance, un avis par la poste, à son adresse; et, si trente jours après l'envoi de cet avis, il n'a pas payé ses versements dus, il sera perdu ses droits d'actionnaire de cette banque.

[illegible]

ARTICLE CINQ.

La dite Association commencera ses opérations quand quatre mille actions auront été souscrites ou plus tôt, si le Conseil des Directeurs le juge utile.

ARTICLE SIX.

Tous les pouvoirs de la dite Association seront accordés à un Conseil de Direction, composé de sept personnes, dont chacune d'elles devra, en tout temps et personnellement, avoir au moins dix actions au stock de la dite Association.

Les personnes dont les noms suivent sont, par le présent, nommées et constituées comme les premiers Directeurs de la dite Association

H. DUDLEY COLEMAN, C. N. WELSHANS,
J. H. GARDNER, DR. J. H. RILEY,
D. POCHELU, JOHN McPHELIN,
J. B. MONDIEGT.

Elles devront servir jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et installés, d'après les règles de cette Constitution.

ARTICLE SEPT.

Le deuxième lundi de janvier 1874 et le même jour des années suivantes, l'élection des Directeurs par les actionnaires aura lieu dans la Banque de l'Association. La majorité des votes donnés à cette élection produira l'élection. Un avis de cette élection sera publié trente jours préalablement dans au moins deux journaux de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE HUIT.

Le Conseil de Direction, devra, à sa première réunion, élire, dans son propre sein, un Président et un Vice-Président, et, parmi les Actionnaires, le Caissier de l'Association. Les dits officiers devront recevoir la majorité des votes de tout le Conseil. Toutes les assignations ou autres affaires légales seront adressées au Président ou, en son absence, au Vice-Président.

Il sera du devoir du Président de présider à toutes les réunions du Conseil; en cas d'absence, ou pour toute autre cause quelconque, le Vice-Président le remplacera; à défaut de ce dernier, les membres présents, parmi les Directeurs pourront élire, parmi eux, un Président pro tempore, qui devra, pendant l'exercice de ses fonctions, être investi de tous les pouvoirs du Président et du Vice-Président.

ARTICLE NEUF.

Le nombre de Directeurs présents nécessaire pour escompter des billets et des traites, pour acheter des lettres de change et pour la transaction des affaires générales, sera déterminé par les règlements de la dite Association.

ARTICLE DIX.

Le Conseil de Direction aura le droit de faire des règlements, de nommer tous les officiers de la dite Association et de fixer leurs salaires. Ces nominations seront faites annuellement et sujettes à changements, à la discrétion du Conseil. Il déterminera la garantie que devront respectivement donner les officiers. Il pourra aussi changer les règlements toutes les fois que les intérêts de l'Association l'exigeront et nommer des agents en ou en dehors de l'Etat, d'après les règles qui pourront être convenues par lui. Il aura aussi le pouvoir de remplir les vacances qui pourront se produire dans son sein.

ARTICLE ONZE

Le Conseil de Direction devra, après avoir payé toutes les dépenses de l'Association, une ou plusieurs fois l'an, et les bénéfices réalisés le justifient, déclarer et payer tels dividendes qu'il croira convenable. Avis en sera donné dans un ou deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE DOUZE.

Des vacances dans le Conseil pourront être déclarées pour cause de mort, de démission, de prévarication ou d'absence, sans permission, pendant quatre-vingt-dix jours consécutifs.

ARTICLE TREIZE.

Tout transfert d'une ou plusieurs actions du Capital-Actions, devra être fait, sur les livres de l'Association et signé par l'Actionnaire ou son procureur; mais aucun actionnaire n'aura le droit de transférer ses actions, à moins que ses obligations envers la Banque ne soient remplies ou garanties.

ARTICLE QUATORZE.

Le Conseil de Direction peut déclarer le livre des transferts fermé aussi souvent qu'il le jugera convenable, mais jamais pour une période excédant dix jours consécutifs pour chacune des dites périodes.

ARTICLE QUINZE.

Le fait, pour une cause quelconque, de ne pas élire les officiers le jour désigné par la présente Charte, n'entraînera pas la dissolution de l'Association.—Les Directeurs composant alors le Conseil, resteront en fonction jusqu'à ce qu'il leur sera de leur devoir d'indiquer un autre jour pour cette élection, lequel sera annoncé, comme il est indiqué dans le présent Acte, lorsque l'élection aura eu lieu.

ARTICLE SEIZE.

Tout actionnaire aura droit, personnellement ou par procuration, à toutes les élections de Directeurs ou sur toutes autres questions, à chaque réunion des actionnaires, à un vote par chaque action; mais aucun actionnaire n'aura droit, de son propre nom, à plus de cent votes et tout actionnaire en retard pour ses versements, sera privé de ce droit. Aucun Directeur ne pourra être, après sa première élection, avoir été débiteur des actions avant le jour de l'élection.

ARTICLE DIX-SEPT.

Chaque élection des Directeurs de cette Association se fera par la voie du scrutin et sera conduite par trois commissaires, lesquels devront être nommés par le Conseil de Direction avant l'élection. Deux associés ne pourront pas être élus, en même temps, comme Directeurs de cette Banque. Aucun Directeur ne pourra être élu Directeur de toute autre Banque.

ARTICLE DIX-HUIT.

Une majorité de tous les Directeurs aura pouvoir de ratifier, en temps opportun, tout privilège additionnel qui pourrait être conféré à cette Association, à l'avenir, soit par amendement de la présente Charte, ou par amendement des articles de l'Association; mais aucun amendement ne sera définitif que par le vote des actionnaires, suivant le mode prévu par la loi.

ARTICLE DIX-NEUF.

Le Président et le Caissier signeront tous contrats, notes, certificats d'actions et titres de cette Association.

ARTICLE VINGT.

Avant d'entrer en fonctions, et afin de les remplir fidèlement, le Caissier devra fournir caution avec bonne et solvable garantie, pour la somme de dix mille dollars, montant qui devra être augmenté quand l'Association commencera ses opérations, ou plus tôt et lorsque le Board des Directeurs le jugera nécessaire et pour le montant qu'il déterminera.

ARTICLE VINGT-ET-UN.

La liquidation des affaires de l'Association sera faite par trois commissaires, élus par les actionnaires à une réunion convoquée à cet effet, laquelle devra avoir été annoncée trente jours d'avance au moins, dans un journal de la Nouvelle-Orléans. Chaque commissaire devra posséder les qualités requises pour un Directeur. A cette réunion, les actionnaires pourront investir les commissaires de tous les pouvoirs nécessaires à la liquidation des affaires de cette Association. L'une de ces commissaires venant à mourir pendant la liquidation, deux survivants pourront désigner le successeur, et la manière dont ils seront remplacés et l'époque de leurs fonctions sera prévue.

ARTICLE VINGT-DEUX.

Les actionnaires ne seront responsables des pertes ou des dommages encourus par la dite Association que pour le montant du Capital-Actions possédé par chacun d'eux respectivement.

Ceci fait et passé à la Nouvelle-Orléans, en mon étude, le jour, mois et année désignés ci-dessus, en présence de Armistead A. Jones et George Coker, témoins compétents, qui ont signé avec les dits comparants et consignés avec moi, le notaire.

H. Dudley Coleman, 8 rue Union,
Saml. H. Riley, 25 rue Carondelet,
C. N. Welshans, enc. Camp et Gravier,
W. R. Seebold, 122 rue du Canal,
J. H. Gardner, 122 rue du Canal,
A. L. [illegible], 157 rue du Canal,
[illegible]
R. T. Walshe, 112 rue du Canal,
Chas. W. Barriere, 132 rue du Canal,
D. Pochelu, 16 rue du Canal,
[illegible]
J. McPhelin, enc. Carondelet et Union.
J. B. Mondiegt, 88 rue du Camp,
Alex. Walsh, 36 rue Conti,
[illegible]
[illegible]
[illegible] C. Fellis, 123 rue du Canal,
Henry Lalaurie, 123 rue du Canal,
R. S. Carlin, 376 rue des Magasins,
T. T. White, 72 rue Gravier,
A. O. Esnes, 51 rue du Camp,
S. A. Smith, 18 rue du Canal,
H. Hemmer, 8 rue Perdido,
J. O. O'Brien, 8 rue Perdido,
W. V. Crouch, 155 rue Gravier,
Frank H. Drake, 278 rue des Magasins,
Saml. Flower, Life Association of America,
W. R. Verlander, 46 rue des Magasins,
J. S. [illegible], 207 rue du Canal,
[illegible]
Chas. Engstfeld, Comp. d'Assurance Teutonia,
Geo. Stromeyer, Comp. d'Assurance Teutonia,
J. W. Pearce, 26 rue Carondelet,
H. Mason, enc. McGinnis, Hagley & Co.
Louis L. Miller, 27 rue Poeyfarre,
P. [illegible], 26 rue du Canal,
Jas. C. [illegible], enc. Camp et Natchez,
M. A. Kingston, 57 rue Commune,
P. J. Sullivan, 66 rue Poydras,
J. Guerdien, 41 Vieille-Levée,
[illegible], enc. Baronne et Perdido,
Henry G. [illegible], enc. Baronne et Perdido,
A. [illegible], 146 rue Front,
P. A. W. Conner, 241 rue des Magasins,
J. A. [illegible], enc. Canal et Chartres,
T. [illegible], 12 rue de Chartres,
James Nelson, Baltimore Warehouse,
Wm. Holland, voilier,
[illegible]
H. J. [illegible], enc. Camp et Girod,
Jos. Vehmann, 18 rue Dauphine,
E. Anderberg, enc. rue des Magasins,
Jas. P. Cohen, 26 rue Roberson,
Wm. Pauld, 85 rue Roberson,
J. [illegible], 60 rue du Camp,
[illegible]
John Stephens, 106 rue du Camp,
[illegible]
[illegible]
H. A. C. Tyler, 18 rue Carondelet,
[illegible]
[illegible]
J. Curtis Waldo, 72 rue du Camp,
[illegible] et chaux.

Armistead A. Jones,
George Coker.

WM. McL. JONES, Notaire Public.

16 mai

F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

24 ... rue St-Charles ... 24

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment [illegible]

[illegible] PART DE LA COUPE, [illegible]

Habillements—classes—progrès rapides—Prix modérés.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

[illegible]

PREMIER ÉTAT [illegible]

Conformément à [illegible] d'Association, [illegible] publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le [illegible] mars 1872.

Primes d'incendie	$263,226 65	
[illegible]	[illegible]	
En moins — primes non expirées	$262,290 97	
[illegible] remboursées	[illegible] 13	122,083 10
Montant net des primes		$261,329 59
Pertes par l'incendie	17,246 23	
[illegible] sur mer	[illegible]	
[illegible] sur les rivières	[illegible]	
Réservé pour pertes non réglées	60,000 00	
Réassurances	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Dépenses générales	1,961 61	
Licenses et taxes, timbres de revenu	12,323 77	
Profits et pertes	1,416 20	
	33 21	
	163,773 54	
En plus—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le premier trimestre sur le capital payé	94,231 30	
En moins—escompte et intérêt	94,297 32	375 96	163,167 50
Bénéfices nets		$98,178 46

— ACTIF.

Billets d'actions	$147,324 10
En caisse	100,385 67
Billets et effets à recevoir	369,781 62
Actions et Bonds	108,689 50
Propriétés foncières	74,700 69
Assessement de 65 pr cent sur ... 297,585 22	194,419 95
	$1,104,564 72

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 avril 1872.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes du premier trimestre de 1872, sujets à l'assessment et s'élevant à $297,585 22. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs de Ruyter,	A. Poincy,
Léon Haas, Jr.,	J. Esly,
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Queyrouze,
	A. Thibaut.

9 avril—3m Majd

SIXIÈME ETAT ANNUEL

— DU —

Factors' and Traders' Insurance Company,

37 ... Rue Carondelet ... 37

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1872.

Les Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1872—savoir:

PRIMES POUR L'ANNÉE:

Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	$541,259 25
En moins: Primes non expirées le 30 avril 1871	69,256 00	
Primes remboursées	3,052 12	72,308 16
Montant net des primes		$468,951 12
Pertes payées, savoir:		
Risques d'incendie	[illegible]	
de rivières	123,641 67	
de mer	27,750 75	
Réassurances	[illegible] 37	
Réduction (rebate)	14,208 62	
Taxes payées	13,368 12	
Dépenses générales brutes	[illegible]	
En moins, épargnes et frais de polices	12,739 14	[illegible]	$304,692 37
Balance		$164,268 75
Ajouter: escomptes et intérêt	[illegible]	
En moins: [illegible]	[illegible]	
[illegible]	44,461 26	2,384 50
Bénéfice net		$166,651 94

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Capital assuré	54,400 00	
Prêts [illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
En caisse	54,398 33	
		$31,442 04
Primes en voie de recouvrement	33,787 10	
Billets à recevoir, prêts sur garantie	28,710 00	
Effets à recevoir à courte échéance	83,129 44	
Actions de banques et autres actions	69,360 00	
Actions de chemins de fer de la ville	32,375 00	
Bonds de la ville et autres bonds	73,575 00	
Bonds du Masonic Grand Lodge	5,000 00	
Bonds de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bonds de la Société pour secourir les veuves et les orphelins Juifs	2,000 00	
Propriété foncière	31,000 00	$1,225,241 36

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et souscrits pardevant moi, ce 15 mai 1872.

(signé) EDWARD IVY, Notaire Public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer un dividende [illegible]

Le 15 avril 1872, à une assemblée régulière des actionnaires, [illegible] ont été élus Directeurs pour l'année courante:

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	A. A. Yates,
W. A. Johnson,	John L. Adams,
John I. Noble,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Samuel B. Moore,	Wm. Harrison,
J. J. Warren,	Joseph W. Carroll,
[illegible]	[illegible]
R. T. Buckner,	J. T. Hay,
[illegible] Friedlander,	R. M. Snowden,
[illegible]	T. Lyle, Lyon,
W. V. Pike,	

19 mai—1m Wm. C. Raymond.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

Conformément à la Charte, les Directeurs publient l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

[illegible]

Juge de la Seconde Cour [illegible] de la Nlle-Orléans.

Le Conseil des Directeurs a déclaré [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]	John Phelps,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	J. J. [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible]

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

MÉDICAMENTS.

Le Charlatanisme mis de côté, [illegible] ET SUPPORTS [illegible] DE L'UTÉRUS [illegible] DE MATRICE.

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

[illegible]

H. SPILLMANN, [illegible]

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE SIROP de Mme WHITCOMB [illegible]

C'est le grand calmant des enfants [illegible]

Préparé par la GRAFTON MEDICINE CO., à St. Louis, Missouri.

A vendre par tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

Dr. Méd. O. B. LANNG,

DE LA FACULTÉ DE COPENHAGUE (Danemarck.)

Successeur du Dr. Méd. J. Homberger.

OCULISTE,

Continue au No. 159 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, le traitement spécial des maladies des yeux.

Consultations tous les jours (Dimanches exceptés,) de 11 à 3 heures, en anglais, français, espagnol, allemand et danois.

PHARMACIE GRIFFO,

285 ... ROYALE ... 285

[illegible] HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,

(PELOTES ANATOMIQUES).

Venant des premières fabriques de Paris.

Chaque bandage est appliqué par M. Griffo.

A vendre à un prix très modéré.

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, [illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible] LE DR. GEO. P. MALONEY, au No 126 de la rue du Canal, [illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, No 12 rue Dryades, [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

LE DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

95 ... ROYALE ... 95

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

La maison J. A. PERIER vient de recevoir [illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

43 ... RUE BOURBON ... 43

Entre Bienville et Conti.

Dirigée par—

G. J. LORD.

Les familles qui désirent placer leurs enfants au Jefferson Academy [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 276, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital,

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, No 269 rue du Camp,

Entre les rues Calliope et Poeyfarre.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commence le LUNDI, 2 septembre, [illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, [illegible]

A. THOMSON & CO.

SIROP—"Golden Syrup" [illegible]

A. THOMSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS [illegible]

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible]

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, [illegible]

A. THOMSON & CO.

DEPOT CENTRAL DES AMATEURS.

F. CHARLEVILLE.

AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PÊCHE, NOUVEAUX ET FRAIS.

[illegible]

F. CHARLEVILLE.

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles

Nos 98, 100 et 102 de la rue de Chartres,

Nlle-Orléans.

[illegible]

Un assortiment de glaces, à des prix modérés.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

A DATER du 15 avril, [illegible]

[illegible]

O. PANDELY, Surintendant général.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

Le Chemin de Fer [illegible]

COMMUNICATIONS DIRECTES [illegible]

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.
CHAS. L. FITCH, Agent général pour le fret et les passagers.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles.

[illegible]

Excursions du Dimanche, sur le fleuve, jusqu'à Carrollton, et retour.

Le dimanche, le magnifique bateau FRANCIS, [illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.
CHARLES L. FITCH, Agent général pour le fret et les billets.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

G. PANDELY, Surintendant général.

Voyageurs

ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

OFFRENT leurs wagons de passagers et de bagages [illegible]

[illegible]

H. D. FROST, Surint-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. R. CAREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
C. J. ATHORE, Ag.-gén. pour les passagers.

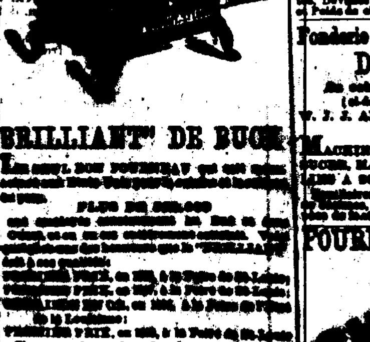

"BRILLIANT" DE BUCK

[illegible]

PLUS DE 200,000

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

Aux Gentilshommes.

JOHN T. DUFOUR,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible] rue du Camp.

QUATRIÈME TABLEAU ANNUEL

[illegible]

H. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 mai 1872.

ED. BARNETT, Not. Pub.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour [illegible]

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE

Martini Sola & Co.

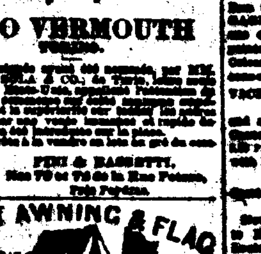

VINO VERMOUTH

TORINO.

[illegible]

PINI & BASSETTI,

Nos 76 et 78 de la Rue Poeyfarre.

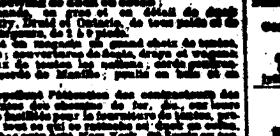

CASSIDY & MILLER,

No 168 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,

[illegible]

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE.

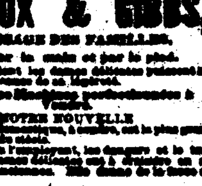

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

NOTRE NOUVELLE

MACHINE [illegible]

M. S. Hedrick, [illegible]

Au No 168 de la rue du Canal.

Charbon. Charbon.

G. W. TUCKER,

MARCHAND EN GROS De Charbon de Pittsburg,

No 21 rue PERDIDO, au premier.

[illegible]

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Sanchez.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

B. E. LAVILLEBEUVRE,

No 18, rue Union.

FONDERIE DE LEEDS,

ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fourcher.

[illegible]

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,

Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilleires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Rousseau et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG, Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A EGRENER, MOULINS A SCIE, [illegible]

FOURNEAU DE CUISINE

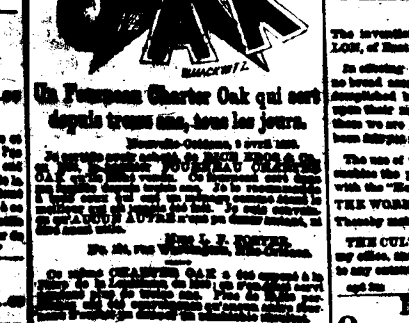

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis trente ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK [illegible]

BIGG BROS. & CO.,

[illegible]

RAILROADS.

New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

LOUISIANA DIVISION.

New Orleans to Donaldsonville, 68 Miles.

Daily Trains for Donaldsonville. [illegible]

[illegible] take the ferry steamer FRANCIS, at foot of Calliope street, daily at [illegible]

EXCURSION TRIPS ON RIVER TO AND FROM CARROLLTON.

On Sundays the splendid low pressure and fast steamer FRANCIS, late of Morgan's Lake Coast [illegible]

FARE only TWENTY-FIVE CENTS each way.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.
CHARLES L. FITCH, General Freight and Ticket Agent.

New Orleans, Mobile

— AND —

TEXAS RAILROAD.

[illegible] CONNECTION, all rail, and DAILY [illegible] PALACE SLEEPING CARS [illegible]

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.
CHAS. L. FITCH, General Freight and Passenger Agent

TRAVELERS ATTENTION!!

[redacted]

The New Orleans, Jackson and Great Northern

— AND —

Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, and but one change to New York and intermediate points. The 7:00 A. M. express train leaves New Orleans, daily, through Sundays and makes close connection for

VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,

and all points beyond. Sleeping Cars at night. Change to Grand Junction and Humboldt. The [illegible] P. M. mail train makes schedule connections with Lightning Express Trains to all points—

NORTH, EAST AND WEST.

[illegible]

BAGGAGE CHECKED FROM NEW ORLEANS TO DESTINATION.

H. D. FROST, Gen. Supt. M. C. R. R.
E. G. SEWALL, Gen. Supt. N. O. J. & G. N.
D. B. MOREY, G. F. A. M. C. R. R.
S. R. CAREY, G. F. A. N. O. J. & G. N.
C. J. ATHORE, General Passenger Agent.

Pontchartrain Railway.

[redacted]

ON and after April 15th, the City terminus of this road will be established at "Old Depot," [illegible] street, near the Levee. [illegible]

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE.
[illegible]	[illegible]

On Sundays the trains will be run every half hour [illegible]

G. PANDELY, Gen'l Superintendent.

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. { Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. } Price 25 Cents.

Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. { Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. } Price 25 Cents.

Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. { Cures Diarrhoea, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. } Price 25 Cents.

It is the Great Infants' and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO. of St. Louis, Mo.

Sold by Druggists and dealers in Medicine everywhere.

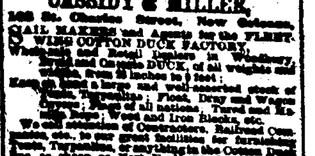

CASSIDY & MILLER,

168 St. Charles Street, New Orleans,

SAIL MAKERS and Agents for the FLEETWING COTTON DUCK FACTORY. Wholesale and Retail Dealers in Woolbury, [illegible] and Canada DUCK, of all weights and widths, from 22 inches to 5 feet;

Keep on hand a large and well-assorted stock of Twine, Tarpaulins, Flags, Dray and Wagon Covers, Flags of all nations, Tarred and Manila Rope, Wood and Iron Blocks, etc.

We call attention of Contractors, Railroad Companies, etc., to our great facilities for furnishing Tents, Tarpaulins, or anything in the Cotton Duck line, as cheap as New York, St. Louis, or any Northern city.

Awnings, Gallery Curtains, Window and Door shades made to order at reduced rates.

TRUNKS neatly covered.

Office Louisiana Branch

MOUND CITY

Life Mutual Insurance Company

OF ST. LOUIS, MO.

Officers:

JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
A. W. LOMAX, Secretary.
G. G. M. HASTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH:

Agency 23 Carondelet street, New Orleans

OFFICERS

P. H. HATCH, President.
R. T. MERRICK, Vice President.
R. B. SUMMERS, Sec'y and State Agent

MEDICAL EXAMINERS:

I. H. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTORS:

R. T. Merrick,	O. H. Menton,
James Jackson,	Robert Hare,
L. A. Wiltz,	Thomas Fitzwilliam,
P. H. Hatch,	Octave Vandine,

R. B. Summers.

All kinds of Life Policies issued by this company.

CELEBRATED

HOLLYWOOD CULTIVATOR.

It affords me great pleasure to announce to the public in general, that I now have on hand a large number of the

CELEBRATED HOLLYWOOD CULTIVATORS.

The invention of Messrs. VON PHUL & MALLON, of East Baton Rouge, La.

In offering this machine to the public we make no broad assertions in regard to what can be accomplished by them, but allow them to stand upon their merits, believing that in introducing them we are meeting a demand which has long been felt [illegible]

The use of the HOLLYWOOD CULTIVATOR enables the planter to dispense almost entirely with the "Hoe Gang." It also does

THE WORK OF AT LEAST THREE PLOWS,

Thereby making it a great labor saving machine.

THE CULTIVATORS are now on exhibition at my office, and I am fully prepared to fill all orders to any extent.

F. VON PHUL.

No. 11 Union street, New Orleans.

Dr. J. B. PERES,

OFFICE, 159 Carondelet street, near the corner [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, MAY 26, 1872.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SUNDAY, May 26, 1872.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Mary [illegible], for Key West, via Cedar Keys. [illegible]

Ship Adage, (British), [illegible], for Liverpool.

Bark Rosinda, (Br), Lobache, for Barcelona.

Schr Lizzie Kellum, Weaver, for Mobile.

Schr J C Craig, Connors, for Shallon, [illegible]

Schr O Peabody, White, for E Pascagoula, [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

Schr Aggie Freeman, [illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Perseverance, fm Tchefuncte—[illegible]
Schr Mamie, fm Tchefuncte—[illegible]
Schr Two Lots, fm Bayou Lacombe—[illegible]
Schr Mary Jane, fm Bayou Lacombe—[illegible]
Schr Two Sisters, fm Biloxi—[illegible]
Schr Fidelia, fm Blind River—[illegible]
Schr Alcione, fm Bay St Louis—[illegible]
Schr [illegible], fm Tchefuncte—[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

St. John, Greathouse, from Baton Rouge.
Fleta, Grosselles, from Floyd.
Columbia, Summers, from Pittsburgh.
J F Tolle, Brady, from St Louis.
Pauline Carroll, Vaux, from St Louis.

MEMORANDA.

(By Telegraph.)

New York, May 25—To A Moulton—Steamship Corbes, Capt Whitman, arrived from New Orleans at 8 o'clock this morning.

Havana, May 25—To J M Witherspoon—Steamship Liberty sails this evening, at 4 o'clock, for N Orleans.

EXPORTS.

KEY WEST AND CEDAR KEYS—Per steamship Margaret—[illegible]

LIVERPOOL—Per ship Adage—[illegible]

BORDEAUX—Per bark Fanfreluche—[illegible]

MOBILE—Per schr Lizzie Kellum—[illegible]

IMPORTS.

BORDEAUX—Per bark Alphonse et Marie—[illegible]

CARDIFF—Per ship Helen Clanton—[illegible]

RUATAN ISLAND—Per schr Annie Freeman—[illegible]

RUATAN ISLAND—Per schr Mat—[illegible]

UTILLA—Per schr Mischief—[illegible]

RUATAN ISLAND—Per schr R E Locke—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

BATON ROUGE—Per steamer St John—[illegible]

BAYOU MACON—Per steamer Fleta—[illegible]

ST LOUIS—Per steamer Pauline Carroll—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS ROAD.

[illegible]

LIST OF VESSELS

MAY 26, 1872.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

Schr Wm F Cushing, Jackaway ... sld May 7
Schr John F Kranz, Fletcher ... sld April 21

BALTIMORE.

Steamship Liberty, Reed ... sld May 23

LIVERPOOL.

Steamship Fire Queen, Day ... [illegible]
Ship Caledonia, Dunn ... [illegible]
Ship Arlington, Costello ... [illegible]
Ship Waverly, Griffith ... [illegible]
Ship Zephyr, Sweetsen ... [illegible]
Ship Rochester, Clough ... [illegible]
Ship Duke of Wellington, Allen ... [illegible]
Ship J G Hall, Dunham ... [illegible]
Ship Formosa, Dussergat ... [illegible]
Ship Europa, Fulton ... [illegible]
Bark Paul Elias, Gandil ... [illegible]

NEWPORT, WALES.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

BRISTOL, ENG.

[illegible]

HULL.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

FALMOUTH.

[illegible]

GREENOCK.

[illegible]

PORT TALBOT.

[illegible]

BRITONFERRY.

[illegible]

PORT MADOC.

[illegible]

HAMBURG.

[illegible]

BREMERHAVEN.

[illegible]

ANTWERP.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MESSINA.

[illegible]

CETTE.

[illegible]

IRISH ROOFING FELT.

[illegible]

NEW PREPARED ROOFING (Un-Inflammable)

OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

[illegible]

J. G. LINGHAM, Agent, No. 15 Union street.

MONEY CANNOT BUY IT!

FOR SIGHT IS PRICELESS!!

IF YOU VALUE YOUR EYESIGHT use these PERFECT LENSES,

Ground from Minute Crystal Pebbles, [illegible]

MANUFACTURED BY J. E. SPENCER & CO., OPTICIANS, NEW YORK.

[illegible]

M. LILIENTHAL, Jeweler and Optician, [illegible]

$1,000 REWARD

[illegible]

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. [illegible]

HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.

LEEDS'S FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

Corner of Delord and Fourcher streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, [illegible]

LEEDS & CO.

To the Public and Tax-Payers.

JOHN T. DUFOUR,

66 ... EXCHANGE ALLEY ... 66

Between Bienville and Customhouse streets.

[illegible]

Amateurs' Central Depot,

66 ... ST. CHARLES STREET ... 66

F. CHARLEVILLE.

SPORTSMEN'S HEADQUARTERS,

Sign of Red Gun.

FISHING TACKLE,

[illegible]

F. CHARLEVILLE.

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY.

[illegible]

All Humbugs Set Aside!

Trusses and Abdominal Supporters,

WITH or without UNDERSTRAPS, [illegible] SPRINGS, BACK PADS or the HORRIBLE THIGH STRAPS. Also, sole manufacturer for the State of Louisiana of Dr. M. SCHUPPERT's patent GALVANIC TRUSS for the RADICAL CURE of HERNIA, (Rupture.)

All the above mentioned have no EQUAL in AMERICA or EUROPE.

DIPLOMAS SILVER and BRONZE MEDALS at the Mississippi, Louisiana and Texas State Fairs in 1871.

Instruments for all kinds of human deficiency made to order.

H. SPILLMANN,

66 ... Baronne Street ... 66

NEW ORLEANS, La.

Manufacturer and Applier.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

No. 62 Camp street.

NEW ORLEANS, Jan. 24, 1872.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish this following statement for the year ending December 31, 1871.

Amount of premiums for the year ending Dec. 31, 1871, viz.:

On Fire Risks		$[illegible]
On Marine Risks		[illegible]
On River Risks		[illegible]
		$[illegible]
Add unterminated [illegible]		[illegible]
		$[illegible]
Deduct unterminated Risks		
for 1871	$[illegible]	
Return Premiums	1,765 51	$[illegible]
		$[illegible]
Net earned premiums		
Losses, etc., paid during same period, viz:		
On Fire Risks	[illegible]	
On Marine Risks	[illegible]	
On River Risks	[illegible]	
	$[illegible]	
Add for unadjusted losses, etc.	[illegible]	
Discount on premiums	[illegible]	
Reinsurance	[illegible]	$[illegible]
General expenses and taxes	[illegible]	
Interest amounts	[illegible]	
	[illegible]	
Less discount and interest	[illegible]	
		$[illegible]
Net profit		$[illegible]

The company have the following assets, estimated at the lowest market cash values, viz.:

[illegible] Consolidated City Bonds	$[illegible]
[illegible] Railroad City Bonds	[illegible]
[illegible] per cent. City Bonds	[illegible]
[illegible] Bonds	[illegible]
[illegible] Odd Fellows' Hall Association Bonds	[illegible]
[illegible] Grand Lodge of Louisiana Bonds	[illegible]
[illegible] Turners' Association Bonds	[illegible]
Bank and Gas stocks, etc.	[illegible]
Loans on Pledge	[illegible]
Loans on Mortgage	[illegible]
Bills Receivable	[illegible]
[illegible] of other Insurance Companies	[illegible]
Premiums in Course of Collection	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
Total assets	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this twenty [illegible] day of January, A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after the second Monday of February, 1872; and they have further declared a dividend of THIRTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1871, for which certificates will be issued on and after the 11th day of March 1872.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1872.

John G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
[illegible]	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Watt,	W. R. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut Loaf, Crushed and Powdered.

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A superior grade of pure Louisiana from the Cosmopolitan Refinery.

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—Crescent City Refinery, [illegible]

A. THOMSON & CO.

LOUISIANA MOLASSES—Various grades of [illegible]

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGAR—Various grades white and yellow, in hogsheads and barrels.

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGAR—Various grades of plantation, in hogsheads and barrels.

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

FOREIGN SUGAR—Cuba, Demerara and Porto Rico, in hogsheads and boxes.

A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

HILL'S EXTRA GOLD PENS.

FACTORY,

Corner St. Charles and Commercial Place.

NEW ORLEANS.

ALL styles Pens and Holders made—[illegible] points in the World—Rapid Sign, Ltd. Pens.

Gold Holders and Pencils, FACTORY PRICES.

Gold Pens repaired at 50 and 75 cents.